

Image not found or type unknown



## Adoption d'un adulte français non orphelin

Par **Andybert**, le **03/06/2019** à **18:03**

Pour adopter un adulte français majeur, faut-il l'accord de ses 2 parents français biologiques vivants ?

[quote]les conditions générales d'utilisations du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]